

VIE ASSOCIATIVE

CLM

• **L'édition 2023 du méchoui a été un franc succès.** Un bilan de cette activité sera fait lors de **la soirée des bénévoles le vendredi 20 octobre** pour remercier tous ceux qui ont consacré de leur temps pour faire de ce méchoui une réussite.

TOUT POUR NOS AINÉS

La résidence a été réorganisée suite au départ d'une résidente ; la partie ancienne est provisoirement condamnée à l'exception de la grande cuisine ; le personnel a été redéployé partiellement sur le gîte pour ne pas perdre de temps de travail.

GROUPEMENT DE CHASSE DE MONCY

Une assemblée Générale devrait se tenir en septembre 2023.

Information aux usagers détenteurs d'armes : depuis novembre 2022, les personnes détenant une arme suite à un héritage ou l'ayant trouvée peuvent régulariser leur situation en créant un compte dans le SIA (<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>)

La création d'un compte personnel avant le 01/01/2024 sera obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes.

LES ROSES NORMANDES

Le trek est prévu du **26 au 31 octobre** ; l'association a pour but de récolter des fonds au profit du cancer du sein et des enfants du désert, au Maroc en octobre prochain. Vous pourrez les suivre sur le site « **Rose Trip Maroc** ». Nous sommes solidaires du peuple marocain qui vient de subir de terribles épreuves à la suite du tremblement de terre du 9 septembre.

HORAIRES

DES DÉCHETTERIES

TINCHEBRAY

Tous les jours sauf
9h-11h45 / 14h-17h45

Fermeture le jeudi et dimanche

PIERRES

Lundi 14h-17h45
Vendredi 9h-11h45 / 14h-17h45
Samedi 9h-12h45 / 13h15-17h45

HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture au public

Le Jeudi après-midi de 13h30 à 18h30
à la mairie aux horaires d'ouverture.

**DES SACS POUBELLES JAUNES POUR
LE TRI SÉLECTIF SONT À VOTRE DISPOSITION**

CONTACT

MAIRE DE MONCY

7 impasse de la mairie 61800 MONCY

Tél : 02 33 66 39 72

mairie.moncy@laposte.net

www.mairiedemoncy61.fr

Septembre 2023

Le p'tit Journal de Moncy

VIE PUBLIQUE

PERSONNELS COMMUNAUX

Laetitia a assuré le remplacement de Christelle au gîte pendant ses congés d'été .



ADRESSAGE

Après 18 mois de travail et de concertation avec les services du Département de l'Orne, les nouveaux panneaux de signalisation des rues ont été posés en juin, chaque propriétaire a pu récupérer sa plaque de numéro de maison en mairie en juillet ; chacun étant responsable de sa fixation bien visible de la route ainsi que de son entretien.

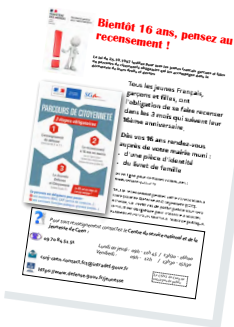
Nous espérons que vous avez tous fait vos changements d'adresse comme indiqué sur le courrier du 8 juin 2023.

FIBRE

Elle commence à se déployer sur une bonne partie de la commune (environ 50 %) notamment dans le bourg, au bois de Moncy, au Costil.

RAPPEL RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de 16 ans ont l'obligation de se présenter en Mairie munis de leur pièce d'identité et du livret de famille dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Cette démarche entraînera la convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté, elle est nécessaire pour pouvoir ensuite passer ses examens (diplômes scolaires, permis de conduire).



SALLE DES FÊTES

Visite de la commission de sécurité : **AVIS FAVORABLE**

APPARTEMENT AU-DESSUS DE LA MAIRIE

Les locataires actuels quitteront prochainement ce logement d'environ 60m². Ainsi dès Janvier il sera disponible à la location.

TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés sur la commune en début d'année. L'entreprise a refait ces travaux à titre gratuit au niveau des Hauts Vents ce mois-ci.

GÎTE

Le conseil municipal a délibéré pour l'augmentation des tarifs du gîte au 1^{er} janvier 2024. Le changement du compteur a été réalisé courant juillet, nous sommes passés de C4 à C5.

DEMANDE DE PLACE DE TAXI

Une personne résidente de la commune exerce le métier de taxi et une demande a été faite en mairie pour installer une place en centre bourg. Cette place sera matérialisée prochainement devant la mairie.

TAXE DE SÉJOUR

La Communauté de Commune de Domfront Tinchebray Interco a instauré la taxe de séjour applicable au 01 janvier 2023 pour toutes les catégories d'établissement sur l'ensemble du territoire de la communauté. De ce fait, le gîte communal doit appliquer cette taxe. Elle sera versée lors de la signature du contrat de location. Cette taxe est également applicable à tout hébergement locatif proposé par un particulier.

CIMETIÈRE

Le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs des Concessions Terrains. Le coût pour la concession trentenaire s'élève à 120€ et celui pour une concession cinquantenaire est de 180€. Le conseil émet un avis favorable pour l'achat, au prochain budget, d'un ossuaire et ce, en vue de lancer une procédure de reprise des concessions en terrain commun.

ÉGLISE

Les cloches de l'église ne fonctionnent plus depuis longtemps. Nous souhaiterions qu'elles soient remises en état. Des devis vont être demandés et un appel aux dons sera certainement fait dans les mois à venir.

TERRAINS MÉGREVAL ET LES PERRETTES

Ces terrains sont toujours en vente.

ÉTATS FINANCIERS ET BUDGÉTAIRES

Compte administratif 2022 :

- Recettes d'investissement : **137 209,57€**
- Dépenses d'investissement : **106 375,39€**
- Recettes de fonctionnement : **453 877,58€**
- Dépenses de fonctionnement : **348 355,24€**



Taux d'imposition communaux 2023

Le conseil a décidé de maintenir les taux d'imposition de l'année précédente comme suit :

- Taxe Foncière Bâti : **31,65 %**
- Taxe Foncière Non Bâti : **13,39 %**

Budget primitif 2023

- Fonctionnement : **489 543,83€**
- Investissement : **134 002,00€**

VIE SOCIALE DE LA COMMUNE

LES RANDOS DU MARDI

La traditionnelle randonnée de Moncy a eu lieu **le 6 juin** ; elle a rassemblé **120 personnes**. Les participants ont chaleureusement remercié la commune pour son agréable accueil.



REPAS DE LA 3^{ÈME} JEUNESSE

Le repas est prévu **le dimanche 12 novembre au Restaurant des Amis**. Une invitation personnelle sera envoyée prochainement aux personnes concernées.

JOURNÉE CITOYENNE

Une première journée s'est déroulée le samedi 1^{er} avril. **En lien avec le CLM**, nous sollicitons votre participation pour la prochaine qui est prévu **le samedi 21 octobre**, ce sera l'occasion d'aider à remettre en ordre le cimetière et le centre bourg ainsi que le nettoyage de l'intérieur de l'église car le ménage est souvent fait en dernière minute.

TÉLÉTHON

Il est prévu d'accueillir les participants le vendredi 8 décembre 2023.

